

RAPPORTAGE DE LA SESSION SUR LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET MEKROU

(06/11/2014, COTONOU)

Dans le cadre de l'atelier Mékrou : données, modèles et systèmes d'informations qui se déroule au Bénin du 5 au 7 novembre 2014 à l'hôtel du lac, une séance de travail sur les aspects socio-économiques du projet s'est tenue le 6 novembre 2014 de 9h00 à 12h30.

Cette séance a connu la participation de/du :

- Dr Houinsou DEDEHOUANOU de la FSA/UAC ;
- Pr ACCLASSATO Denis de la FSG/UAC ;
- Dr Arnaud Reynaud du CCR ;
- Drs N'TCHA M'PO Yèkambèssoun ;
- Arnauld ADJAGODO du PNE-Bénin ;
- Rachel ARAYE KPANO du PNE-Bénin
- Hilaire ILBOUDO du PNE-Burkina .

Les points ayant fait objet de discussion ont porté sur :

1. Les premières informations collectées par web survey sur les enjeux socio-économiques liés au projet Mékrou : opinion des experts
2. Réflexion sur un programme de travail dans le cadre du projet
3. discussion sur les travaux de terrain

1. Premières informations collectées par web survey sur les enjeux socio-économiques liés au projet Mékrou : opinion des experts

A partir du web survey effectué, il s'est agi d'identifier des secteurs porteurs pour le projet et de lister des enjeux de long terme.

Cette enquête a été envoyée à 75 personnes (ONG, associations d'usagers, administration, entreprise, recherche, PNE etc.) avec un retour d'environ 40 personnes.

Le PNE-Benin a utilisé ce questionnaire pour effectuer une enquête terrain auprès de 27 acteurs locaux dans 5 communes.

En matière des secteurs à intégrer dans l'analyse, 4 secteurs importants se dégagent des résultats du survey à savoir :

- Ménage ;
- Agriculture et élevage ;
- Pêche/chasse/collecte de résidus ;
- Environnement et biodiversité.

A ce niveau, une attention particulière a été accordée au secteur « Ménage » qu'il faudrait mieux clarifier en tant que secteur. Il a été suggéré également de voir s'il n'y a pas de visée au niveau du secteur énergie.

En matière des enjeux à long terme, trois enjeux majeurs ressortent du survey à savoir :

- Changement climatique ;
- Risques naturels extrêmes (inondation, sécheresse) ;
- Coopération régionale (attention, cet enjeu peut être considéré comme une solution pour gérer les conflits) ;

Les points suivants ont été mentionnés lors de la discussion qui a suivi la présentation d'Arnaud Reynaud :

- il y a une ambiguïté concernant le concept « ménage » ;
- il faut mieux comprendre pourquoi les risques de conflits qui apparaissent comme une priorité pour les acteurs locaux et pas pour les experts ;
- la question de la déforestation n'apparaît pas pour les experts comme un enjeu fondamental alors qu'au Bénin elle est considérée comme très pertinente ;
- le secteur de l'énergie n'est pas ressorti alors que des projets d'infrastructures/barrage sont en gestation. Il est possible qu'il faille exploiter les résultats du web survey pays par pays.
- Il y a un besoin d'utiliser des approches participatives. Est-ce que les acteurs du bassin sont suffisamment présents ?
- Le consultant socio-économiste du PNE-Bénin devrait être « mis dans la boucle »

Décisions prises / points à retenir

- il est nécessaire de confronter les résultats de l'enquête au niveau local conduite au Bénin par le PNE-Bénin et l'INE à ceux des experts et partager les résultats avec tous les partenaires du programme. Arnaud Reynaud prendra contact avec le PNE-Bénin et l'INE;
- Il est nécessaire de développer des approches up/bottom (en quoi les résultats du projet peuvent réellement servir aux populations locales et bottom/up (prendre en compte les préoccupations locales des populations pour définir les outils appropriés).

2. Réflexion d'un programme de travail dans le cadre du projet

Arnaud Reynaud a ensuite présenté une proposition de programme de travail pour la dimension socioéconomique. Il s'est agi de discuter, amender et valider un programme de travail (méthodes et données) pour les aspects socio-économiques du projet. La base de la discussion était la section « socioeconomic » du document JRC "Inventory of Current Status" (linked to Component 2.1: Inventory of Current Status). Les résultats attendus étaient 1) programme de travail pour les aspects socio-économiques (définition de tâches, proposition de leaders pour chaque tâche, 2) identification des méthodes mobilisables pour chaque tâche et 3) identification des données nécessaires (disponibles ou à collecter) pour mener à bien le programme de travail.

Deux présentations ont été faites au niveau de ce deuxième point d'ordre du jour. Il s'agit de :

- la présentation de l'approche intégrée de la gestion des ressources en eau dans le bassin de la Mékrou ;
- la proposition d'un cadre conceptuel : valeur économique totale des ressources en eau du bassin de la Mékrou qui nécessite d'une part d'identifier les biens et services pertinents dans la Mékrou et d'autre part de faire des enquêtes de terrain (sur les ménages-ménages agricoles-parc W) et à identifier des méthodes de valorisation économique à mettre en œuvre d'autre part.

Décisions prises / points à retenir

- associer l'ANU-Bénin (ex CNU/ABN Bénin) et ses membres communaux ;
- mettre en contact l'expert socio- économique du PNE-Bénin et Arnaud Reynaud du CCR

3. Discussions sur les travaux de terrain

Dans cette troisième partie de la réunion, il s'est agi de préparer l'enquête ou les enquêtes terrain du projet, en lien avec les travaux de terrain en cours ou à venir des différents partenaires (en particulier, le PNE Benin). Les résultats attendus étaient: 1) Aspects scientifiques des enquêtes terrain (évaluation contingente et méthode des coûts de transport, liens avec le programme de travail proposé), 2) Aspects logistiques des enquêtes terrain (population cible, échantillonnage, formation des enquêteurs, réalisation du pilote, dates possibles, ressources financière).

Nous avons discuté d'abord l'enquête de type « coût des transports » pour les visiteurs dans le parc W », puis nous avons abordé l'enquête ménage sur l'ensemble du bassin de la Mékrou

❖ Analyse de type « coût des transports » pour les visiteurs dans le parc W.

Il s'agira à ce niveau, d'éclairer les valeurs des services récréatifs au niveau du parc W. La mise en œuvre de cette enquête doit se faire en trois étapes.

1. Collecter les informations existantes sur les visiteurs du parc W

Il s'agit de récolter les informations existantes sur la fréquentation du site, les activités pratiquées et sur l'origine des visiteurs de ce site, etc.

2. Compléter les infos collectées par une enquête de terrain dans le parc W

On cherchera à répondre aux questions suivantes. D'où viennent les visiteurs du site ? Quel moyen de transport ont-ils choisi pour visiter le site ? Quel est l'objectif principal de leur visite ? En particulier, viennent-ils uniquement pour ce site ou leur venue a-t-elle d'autres objectifs (visite à buts multiples), par exemple la visite d'un parent proche habitant à proximité du site ? Quel est la fréquence de leurs visites sur le site (nombre de visite par an par exemple) ? A combien de personnes sont-ils venus ? Y a-t-il d'autres sites ayant le même intérêt récréatif (sites substitués) qu'ils seraient susceptible de visiter ? Quelles sont leurs caractéristiques socio-économiques (âge, revenu, catégorie socio-professionnelle)

Pour cela :

- il faut prévoir des missions sporadiques pendant la phase de collecte des données par un comité pluridisciplinaire à mettre en place (le PNE pourrait mettre à disposition ses experts ou appuyer l'INE dans la mise en place dudit comité);
- les scientifiques/autres partenaires (PNE/CENAGREF etc.) impliqués dans la phase de conception des questionnaires, doivent être impliqués dans la phase de formation des enquêteurs ;
- les périodes de collecte des données seront déterminées avec les acteurs intervenant dans le parc W ;
- période requis pour la collecte des infos : décembre - février

3. Faire le traitement statistique des données collectées

L'objectif de ce traitement est de relier le nombre de visiteurs du site aux coûts qu'ils supportent pour le visiter. Cette relation permet de construire une fonction de demande pour le site et d'en déduire sa valeur.

A ce niveau, on note que :

- cette partie est très ouverte pour faire travailler des étudiants ;
- il y a la possibilité de publier des articles ;
- il y a la nécessité de prendre des étudiants avec une bonne connaissance en économétrie ;
- base de données ouverte à tous les partenaires du projet
- période prévues (2ème semestre 2015)

Décisions prises / points à retenir

- Les 3 PNE sont considérés comme acteurs principaux pour le travail de terrain;
- Les Institutions chef de file sont les 3 structures scientifiques focales des trois pays partenaires ;
- Saisir officiellement les diverses autorités/structures de tutelle concernées pour faciliter la collecte des informations (les demandes au niveau national seront gérées par les PNE, niveau régional par le CCR). Une demande devra être envoyée au MEHU pour faciliter le contact avec le CENEGREF. L'UE doit envoyer une lettre officielle.
- Prendre contact avec le projet WAP (basé au B-F) qui doit avoir des infos de référence qui pourraient servir à ce projet. De même que l'UICN Burkina-faso pourrait être contacté ;
- Organiser une visite de courtoisie au CENAGREF pour faciliter la collecte des infos avant le départ de Arnaud Reynaud du CCR ;
- Du fait des périodes propices à la visite du parc W, la période pour effectuer l'enquête dans le parc est avant février 2015. **Il est donc décidé de faire une enquête début février 2015.**

❖ Evaluation contingente des services rendus par les écosystèmes aquatiques (enquête ménage)

Cette enquête portera sur les ménages des 3 pays dans le bassin de la Mékrou. Il y aura des parties spécifiques pour les ménages agricoles. Le travail est divisé en 5 étapes :

Première étape : Objet environnemental à définir

- Définir l'objet environnemental que l'on cherche à évaluer, ainsi que les services (i.e. accès aux services de l'eau, conservation en l'état d'un site)
- Définir un scénario (i.e. un changement d'état du système). Selon la nature du scénario, les valeurs déclarées ne seront pas les mêmes.

Deuxième étape : Echantillonnage et type d'enquête

- La taille et les caractéristiques de l'échantillon, le type d'enquête, et les personnes à interviewer doivent être identifiés.
- L'enquête peut être via internet, téléphonique, postale ou en face-à-face.
- Le budget, le nombre de personnes à interviewer, le temps imparti, la taille du territoire, la complexité de l'objet à évaluer guident le choix du mode d'enquête.

Troisième étape: Construction du questionnaire.

- Le questionnaire joue un rôle très important puisqu'il conditionne la validité et la pertinence des résultats obtenus.
- Cette étape est généralement la plus longue (approche participative, expertise)
- Test du questionnaire « grandeur nature » pour éliminer les problèmes de mauvaise compréhension.

Quatrième étape: Réalisation de l'enquête.

- Selon les modalités décidées précédemment en ce qui concerne l'échantillon et le mode d'enquête.

Cinquième étape: Traitements statistiques

- Intégration des données collectées dans une base de données
- Analyse statistique et économétrique

Décisions prises / points à retenir

- Institution chef de file : structures scientifiques des trois pays partenaires (INE, INERA, ?)
- Organismes en charge des aspects logistiques : PNE des 3 pays

4. Discussion finale

A la fin de la séance, plusieurs recommandations ont été prises :

- améliorer la circulation et le partage de l'information au niveau des partenaires du projet ;
- tenir compte des spécificités de chaque pays en matière des aspects socio-économiques ;
- impliquer tous les partenaires sur le même pied d'égalité en laissant à chacun la possibilité de s'exprimer.